

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3134

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Réfection de la place Valmy entre la rue des Tanneurs et la rue Sergent Michel Berthet -Prise en compte du financement au titre de la réserve parlementaire de M. Gérard Collomb, sénateur - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Benelkadi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3134**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Réfection de la place Valmy entre la rue des Tanneurs et la rue Sergent Michel Berthet -Prise en compte du financement au titre de la réserve parlementaire de M. Gérard Collomb, sénateur - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine a reçu la proposition de financement de travaux de voirie par subvention attribuée au titre de la réserve parlementaire de monsieur Gérard Collomb, sénateur.

Ce dispositif permet de réaliser des opérations d'équipement des collectivités territoriales inscrites en section d'investissement de leur budget. Le montant sollicité ne doit pas dépasser 50 % du montant hors taxes du projet.

Il est proposé au Conseil de retenir le projet de réfection de la place Valmy, entre la rue des Tanneurs et la rue Sergent Michel Berthet, soit la réalisation d'un béton désactivé (surface de 900 mètres carrés) en remplacement du revêtement de sablé en mauvais état, afin d'améliorer les cheminements piétons et faciliter l'exploitation du marché.

Le montant des travaux envisagés s'élève à 44 314,38 € HT, soit 53 000 € TTC. Le financement de cette opération serait assuré pour 20 000 € par la réserve parlementaire de monsieur Gérard Collomb, les 33 000 € complémentaires étant supportés par le budget d'investissement de la direction de la voirie, au titre du fonds d'initiative communale (FIC) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation de l'opération de réfection de la place Valmy, entre la rue des Tanneurs et la rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9°.

2° - Sollicite le financement de cette opération par la réserve parlementaire de monsieur Gérard Collomb, sénateur, pour un montant de 20 000 €, le reliquat du financement pour 33 000 € étant supporté par le budget d'investissement de la Communauté urbaine, au titre du fonds d'initiative communale (FIC).

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, sur l'opération n° OP09O1726 individualisée le 9 janvier 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme est complété pour un montant de 20 000 € TTC en dépenses et en recettes à la charge du budget principal pour l'exercice 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 470 160 € en dépenses et 482 000 € en recettes.

4° - La recette d'investissement sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - compte 1321 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.